



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

CRESICA
Observatoire pour la Recherche, l'Enseignement Supérieur et l'Innovation
en Nouvelle-Calédonie

APPEL À PARTICIPATION FÊTE DE LA SCIENCE 2020 NOUVELLE-CALEDONIE

PARTICIPEZ À L'ÉDITION 2020

La 29e édition de la Fête de la Science se déroulera du 3 au 12 octobre 2020.

Cette manifestation nationale vous offre l'occasion de partager la science, la technologie et l'innovation auprès d'un public varié et nombreux.

Date limite du dépôt des candidatures le 05 juillet 2020

Organisée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) depuis 1991, la Fête de la Science se déroule **tous les ans au mois d'octobre**. Des milliers de scientifiques et de passionnés se réunissent pour l'occasion et partagent avec les publics leur **enthousiasme pour les sciences**, les techniques et les innovations.

De multiples formats **de manifestations gratuites** permettent de faire vivre les sciences (qu'elles soient techniques, humaines et sociales, littéraires, tertiaires...) à tous les publics dans une **approche ludique et festive**. Les objectifs sont de **sensibiliser le grand public à la culture scientifique**, en facilitant l'accès à une information scientifique de qualité et en favorisant le partage des savoirs et les échanges entre les chercheurs et les citoyens ; ainsi que de **faire découvrir et valoriser le travail de la communauté scientifiques** et des métiers issus de la recherche.

I. LA FÊTE DE LA SCIENCE EN NOUVELLE-CALEDONIE

En Nouvelle-Calédonie, la Fête de la Science est **coordonnée par le [CRESICA](#)** (Consortium pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation en Nouvelle-Calédonie), **en partenariat avec la Délégation Territoriale à la Recherche et à la Technologie** du MESRI.

La coordination territoriale a pour rôle de :

- envoyer l'appel à participation,
- faire le suivi des inscriptions en ligne des événements sur le site de la Fête de la Science,
- labelliser les événements,
- réaliser un kit de communication et le transmettre aux porteurs d'événements,
- communiquer sur l'événement en Nouvelle-Calédonie,
- assurer le lien avec la coordination nationale.

Vous pouvez contacter

Mme RENAULT, ingénieur d'étude en sciences sociales au CRESICA.

juliette.renault@cresica.nc

Tel : 290.276 ou 260.920

M. ABDELGHANI-IDRISSI, Délégué Territorial à la Recherche et à la Technologie (DTRT).

Mme TATIN, chargée de mission animation et ingénierie de projets au CRESICA.

1. Qui peut participer ?

Tout le monde peut participer : entreprises, laboratoires, organismes de recherche, associations, établissements scolaires, collectivités, musées, artistes... C'est la **diversité des porteurs d'événements** qui participe à la richesse et au succès de la Fête de la Science ! La Fête de la Science s'adresse à **tous les publics, de tous âges** : familles, scolaires, étudiants, seniors, curieux, sceptiques ou passionnés de sciences.

2. Quelle est la thématique ?

L'édition 2020 abordera la question : « **Quelle relation entre l'Homme et la Nature ?** ». Ce thème permettra au public de **s'interroger sur son rapport à la Nature et son impact sur celle-ci**, de lutter contre certaines idées reçues persistantes et d'interroger les sciences de façon transversale. **Nous vous incitons à vous inscrire dans le thème de l'orientation nationale** bien que ce ne soit pas obligatoire. Celle-ci peut par exemple se décliner en douze sous-thématiques proposées ci-après :

- Biodiversité | Quel rôle l'Homme peut-il jouer dans la préservation de la biodiversité ?
 - Climat | Quel est l'impact des activités humaines sur le changement climatique ?
 - Energie | Notre utilisation des ressources peut-elle mettre la planète en danger ?
 - Espace | Peut-on quitter notre planète et aller vivre ailleurs dans l'Univers ?
 - Océans | Comment faire face à la pollution plastique des océans ?
 - Alimentation | Quel mode de consommation alimentaire et quelle agriculture pour une bonne santé et préserver les sols ?
 - Santé | La mondialisation contribue-t-elle à propager les maladies ? Quels nouveaux traitements nous offre la Nature ?
 - Numérique | Le *big data* et l'IA peuvent-ils contribuer à accélérer les transitions et à une meilleure relation Homme / Nature ?
 - Innovation | L'observation de la Nature permet-elle à l'Homme d'inventer, de créer de nouvelles solutions (bio-mimétisme) ?
 - Economie | L'écologie nous permet-elle de repenser l'économie ?
 - Droit | Quelle place pour la Nature dans nos lois ?
 - Anthropologie | Quelle approche de la Nature par les différentes cultures et sociétés humaines ?
- N.B. : Traiter du sujet COVID19 peut également être cohérent avec l'orientation nationale 2020, et plusieurs approches peuvent être envisagées. Exemple : « climat, biodiversité, démographie, risque infectieux », ou « quels droits des données de santé ? ».

3. Sous quelle forme participer ?

En raison de la situation sanitaire exceptionnelle liée au COVID19, et par mesures de précaution, le format de l'événement a été revu en conséquence. Ainsi pour cette édition 2020 il n'y aura pas de grands rassemblements, mais plusieurs événements répartis sur le territoire et dont les formats seront propices au respect des gestes barrières. Aussi, les traditionnels villages des sciences n'auront pas lieu. Votre événement devra pouvoir s'adapter aux règles sanitaires en vigueur au mois d'octobre.

De plus, vous pouvez faire le choix de **vous tourner vers le numérique**, et d'inscrire en tant qu'événement une vidéoconférence, une visite virtuelle ou un jeu sur les réseaux sociaux par exemple.

Vous pourrez donc participer à la Fête de la Science en proposant **divers formats d'événements** :

- Visites (de site, de laboratoire, de terrain...) ou portes-ouvertes,
- Conférences, débats, projections de films...
- Divertissements (spectacle, jeu, parcours scientifique...)

II. COMMENT INSCRIRE UN EVENEMENT ?

ATTENTION : la date limite du dépôt des candidatures est fixée au 05 juillet 2020.

L'inscription de votre action se fait en ligne. Pour l'édition 2020, c'est sur le **nouveau site web de la Fête de la Science** www.fetedelascience.fr qu'un espace connecté permet aux porteurs d'événements de mettre en ligne leur(s) événement (s). En cliquant sur « Contribuer », les porteurs d'événements accéderont à un espace de connexion où ils pourront créer leur compte puis **déposer leur(s) événement(s) via un formulaire d'inscription**. Attention, n'oubliez pas que la fiche événement que vous allez créer a pour but **d'attirer le public**. Ajoutez un texte accrocheur et un maximum d'informations.

Les données renseignées dans le formulaire seront examinées **en vue de la labellisation de votre événement**. Il est donc essentiel de remplir le plus précisément possible ces informations. Néanmoins, il sera possible d'enrichir et d'affiner la description de votre événement les mois suivants.

III. OBTENIR LE LABEL « FETE DE LA SCIENCE »

Le label permet à votre événement d'être estampillé « Fête de la Science ». Ainsi, vous bénéficiez de la **communication et de l'accompagnement** de votre coordination territoriale. Pour être labellisé, il vous faudra remplir la **charte des valeurs** déterminée par le MESRI et le comité de labellisation :

- le respect du calendrier : l'événement doit se dérouler **entre le 03 et le 12 octobre 2020**,
- la gratuité : tous les événements doivent être **gratuits**,
- la validation de l'information scientifique : le porteur d'événement s'engage à garantir la **qualité des informations scientifiques véhiculées**.

Le porteur d'événement est invité à assurer la communication de son événement et à utiliser le kit communication de la Fête de la Science pour **communiquer auprès de ses partenaires** et relais locaux. Les logos, et visuels, seront communiqués au porteur d'événement. Si celui-ci souhaite développer une communication particulière et/ou des supports spécifiques, il doit y faire apparaître que l'événement est labellisé « Fête de la Science » et y faire figurer le logo Fête de la Science.

Après la Fête de la Science, le porteur d'événement **s'engage à communiquer à la coordination territoriale et / ou nationale les indicateurs liés à l'ampleur de l'événement** (nombre de participants, public et commentaires...), afin de consolider le bilan de la Fête de la Science et ainsi de pouvoir s'inscrire dans une démarche d'amélioration d'une édition à l'autre.